



Note d'information aux pratiquants sur la reprise des activités sportives Au club PESCAGYM à partir d'Août 2021

Le présent document vise à rappeler les conditions sanitaires de mise en place des activités sportives au sein de Pescagym. Vous devrez en prendre connaissance avant toute participation aux séances et retourner le formulaire complété par vos soins et signé par tout moyen à Pescagym (remise en main propre salle Marcou ou par mail à gymvolontaire-034036@epgv.fr) ou simplement en signant le formulaire d'adhésion sur lequel vous reconnaissez respecter les consignes sanitaires en vigueur.

AVANT DE VOUS RENDRE AUX SÉANCES PESCAGYM, ASSUREZ-VOUS DE :

- Disposer d'un Pass sanitaire (schéma complet de vaccination ; tests négatifs RT-PCR ou antigénique ou auto-test supervisé par un professionnel de santé ; certificat de rétablissement après contamination au COVID datant de +11j et -6 mois)
- Ne pas avoir de symptômes du Covid-19
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte du Covid-19 dans les 10 jours précédents l'activité.
- Informer votre club en cas de contraction du virus et rester en isolement pendant 10 jours.
- Respecter les recommandations de votre médecin traitant au regard de votre état de vulnérabilité et consulter votre médecin avant de reprendre une activité physique si vous avez été atteint par la Covid-19.
- Assurez-vous de disposer de gel hydroalcoolique et d'un masque avant de vous rendre à la séance.
- Privilégier les transports individuels pour vous rendre au lieu de la séance.
- Respecter le sens de circulation dans les escaliers et ne pas y stationner.

PENDANT LA SÉANCE, ASSUREZ-VOUS DE :

- Respecter les horaires de cours, ne pas pénétrer dans la salle si le cours précédent n'est pas terminé (attendre le départ des personnes du cours précédent).
- Respecter une distance physique minimum avec les autres pratiquants de 2 mètres.
- Éviter les regroupements entre pratiquants avant, pendant ou après la séance.
- Nettoyer vos mains avec un gel hydroalcoolique, avant et après la séance.
- Utiliser exclusivement votre propre matériel sportif et ne pas l'échanger ou le prêter.
- Les tapis du club qui seront utilisés au cours de la séance seront désinfectés après le cours.
- Les participants devront s'inscrire sur un cahier « Covid » avant chaque séance avec nom, prénom, téléphone et/ou adresse mail (l'inscription sera faite par un membre du bureau ou l'animateur)

EN TOUTE CIRCONSTANCE :

- Respecter les consignes de circulation au sein des enceintes sportives.
- Le port du masque est obligatoire lorsque vous circulez dans l'enceinte sportive. Il peut être retiré au moment de la pratique sportive (conservez le sur vous dans un sachet pour le remettre en cas de déplacement)

Je soussigné(e)

certifie avoir pris connaissance des présentes conditions de reprise de l'activité physique et m'engage à respecter toutes les consignes sanitaires données par l'association.

Le Signature :